



Direction de la Vie associative et des Territoire

Conseil National – Hiver 2023

25 01 2022

Suivi par Emmanuel Louis, Sarah Chatelin

Ce vote est réalisé la semaine qui suit le conseil national par un vote en ligne afin que les membres se positionnent sur plusieurs axes qui guideront l'avenir de notre organisation et de l'inclusion du handicap au sein de l'association.

"Le conseil national, réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 avril 2022, et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28..."

Concernant les stratégies mineurs / majeurs

AVIS n°1 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, est favorable à la mise en place d'une stratégie différente pour l'accueil des mineurs et des majeurs dans les séjours adaptés.

Le conseil national attire l'attention sur la nécessité dans la définition de la stratégie Majeurs, d'une vigilance sur les publics jeunes adultes. Ils sont non seulement à la frontière entre les établissements pour enfants et les établissements pour adultes (situation de jeunes de 20 ans en IME ou en ESAT par exemple) mais peuvent aussi avoir des centres d'intérêts, des besoins plus spécifiques.

Pour initier ce travail stratégique, un état des lieux des propositions et offres existantes pour les publics Mineurs et Majeurs, par d'autres acteurs des vacances adaptées, sera réalisé.

Cette stratégie s'accompagnerait :

- d'une démarche de rénovation des propositions pédagogiques sur ce qui est proposé en séjours (formes, lieux de séjours, tranches d'âges, autonomie).
- de la mise en place de modules de formation différenciée pour accompagner au mieux les équipes aux spécificités des publics.

Avis 2 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, est défavorable à la création d'un "Service Mineurs" distinct d'un "Service Majeurs".

Concernant le lien aux territoires et aux Régions

Avis 3 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, souhaite que les structures organisatrices des séjours adaptés soient parties prenantes de la vie des régions et des territoires afin de penser ensemble la vie associative et pédagogique, donner les moyens aux Equipes régionales de construire et garantir une démarche générale d'inclusion :

- En contribuant à la vie associative des territoires d'implantation comme des lieux de séjours
- En repositionnant les services vacances comme des ressources internes des Régions
- En déployant des commissions "Marchepieds" comme des centres de ressources intégrés dans les Régions
- En créant des événements communs de rencontres et de formation
- En mutualisant les locaux des permanences

Avis 4 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, demande au Comité directeur d'organiser le transfert de la compétence d'organisation de séjours adaptés exclusivement à l'échelon régional, dans l'objectif que la démarche d'inclusion du territoire ne soit pas portée par une SLA ou une SLAN, garantissant ainsi une politique d'inclusion à l'ensemble des projets portés par l'association.

Concernant le statut juridique des activités de séjours adaptés

Avis 5 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, demande au Comité Directeur et à l'Equipe nationale de continuer à étudier toutes les formes d'existence autonome de l'activité adaptée sous une forme juridique plus cohérente avec le contexte et les réalités de celle-ci.

Cela dans la perspective d'une autonomisation de l'activité adaptée découlant de difficultés fortes et persistantes dans la mise en œuvre et la délégation de décisions associatives.

L'étude devra intégrer les directions suivantes :

- Renforcer les groupes de travail et espaces de réflexions relatives à la pédagogie et à la gestion des activités adaptées.
- Garantir la continuité du projet éducatif et des agréments nécessaires à l'autonomie de la structure.
- Se doter d'une démarche de Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et d'une expertise juridique afin d'élaborer un ensemble de possibles visant à faire les meilleurs choix pour la nouvelle structure.
- Imaginer et co-construire des outils pour un projet commun de scoutisme d'extension entre les EEDF et la structure, au service de l'inclusion et en favorisant la mixité sociale.

Concernant la stratégie des camps ouverts et la diversification

Avis 6 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, souhaite que les services vacances puissent aider les régions et les SLA qui le souhaitent à organiser, accompagner et suivre la mise en place de camps ouverts, en fonction des besoins de celles-ci.

Non soumis au vote :

Pour information, nous entendons ici par "camp ouvert" un camp qui accueille principalement des personnes qui découvre les activités de l'association, ce qui peut inclure des personnes en situation de handicap, mais pas seulement.

Concernant la stratégie des camps ouverts et la diversification

Avis 7 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 avril 2022 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, souhaite affirmer la volonté de tous centres nationaux de soutenir la mise en place de séjours adaptés sur leurs camps de base, sous différentes formes, notamment en camps accompagnés, mais aussi en formant les équipes d'accueil à l'animation adaptée.

Proposition de mise en œuvre (pour information, nous soumise au vote) :

Réunir l'équipe de direction vacances et le réseau des équipes de centres nationaux pour faciliter les projets communs

Mutualiser les compétences et les calendriers de formation (Tremplin, Bafa, DVLA, ...)

Accueillir des petits groupes de jeunes en situation de handicap dans les rassemblements nationaux et territoriaux (CAP, Aîné-es'rgies, Sherwood)

Recruter les équipes de séjours vacances autour des lieux où se déroulent les camps (communication, lien aux SLA de la région, formation) avec l'appui des salarié-es des centres permanents.

Concernant la vie bénévole dans la gestion des structures organisatrices de séjours adaptés

Avis 8 : je suis d'accord avec cet avis / je ne suis pas d'accord avec cet avis / je m'abstiens

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, rappelle que statutairement l'organisation des séjours adaptés relève de la responsabilité du Comité de Gestion et d'Animation composé de bénévoles élu.es lors de l'Assemblée Plénière Locale. L'action des bénévoles, militantes et militants, est un pilier majeur de la mise en œuvre des séjours adaptés. L'opérationnalité de ces séjours s'appuie sur un nécessaire encadrement salarié ponctuel et permanent.

Concernant la campagne de mobilisation et de communication

Avis 9 : d'accord / pas d'accord

Le Conseil national réuni aux centres des Tronches les 21 et 22 janvier 2023 et votant en ligne du mercredi 25 au samedi 28, propose au comité directeur :

- D'envisager à moyen terme (3 ans) une campagne de communication sur les valeurs portées par le mouvement et l'engagement que prend chaque adhérent.es en faveur de l'inclusion et de l'ouverture.
- D'inscrire cette campagne de communication dans une stratégie liée à un plan d'action associatif, associé à des moyens affectés définis.
- Propose que le travail préparatoire soit confié à la CME avec l'ENT ouverture-inclusion (ENTOI).